

5445

Matrice des résultats et de suivi et d'évaluation de l'UNDAF

Effets	Indicateurs	Moyen de vérification	hypothèses / Risques	Rôles des Partenaires	Ressources indicatives
Axe stratégique d'intervention : Création d'opportunités pour le développement économique du monde rural (Axe stratégique 1 du DPES : création d'opportunités économiques et de richesses)					
OMDs : OMD 1, 3, 4, et 5					
Conventions internationales : Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ; la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale					
<p>Effet 1 D'ici 2016, dans les zones d'interventions, les producteurs augmentent leurs revenus en utilisant de nouvelles connaissances, technologies et investissements à haute valeur ajoutée.</p> <p>Agences SNU Contributives FAO, FIDA, PAM, PNUD, ONUDI PNUE, FENU, ONU Femmes, BIT</p> <p>La reformulation de l'effet de l'undaf pour un meilleur alignement à l'axe 1 du PSE au titre des moteurs d'emplois et d'inclusion sociale d'une part, et d'autre la promotion de l'agriculture commerciale et la modernisation de l'agriculture familiale comme suit/(d'ici 2018, la productivité des populations rurales et la production agricole sont renforcées et valorisées).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - % augmentation des revenus en moyenne désagrégé genre/par zone - Taux d'accès des ménages en général et ceux dirigés par des femmes en particulier, MPME et PMI à l'énergie alternative et renouvelable - % des ménages développant des exploitations familiales dans les chaînes de valeur - Taux de croissance du crédit alloué - Qualité des services offerts par les SFD et la CNCAS - Taux de remboursement (H/F) Taux d'accès au crédit désagrégé par sexe et âge - Taux d'accroissement des MPE/PME - Taux de mortalité des entreprises selon le sexe et l'âge - Taux d'accroissement des chiffres d'Affaires selon le sexe - 	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête dans les zones d'intervention • Enquête ANSD/DPEE • Etudes CEPOD/SCA • Enquête dans les zones d'intervention • Etudes SCA/CEPOD • Enquête PAFA, USAID, DHORT, DIREL, ARM, CSA • Enquête dans les zones d'intervention • Enquête dans les zones d'intervention • Enquête dans les zones d'intervention <p>Rapports d'activités des projets et programmes CPAP, ROAR,</p>	<p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de ressources (humaines, matérielles et financières) - Crises économiques et sociales - Changement climatique, Catastrophes naturelles <p>Hypothèses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Environnement des affaires assainies - Document de Politique Sectorielle des PME mis en œuvre 	<p>Gouvernement du Sénégal :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assure la promotion des opportunités de développement local • Consolide ses stratégies en faveur de la promotion du monde rural • Veille à l'adoption de politiques de redistribution plus efficaces par des politiques de croissance pro-pauvres, créatrices de revenus et générateurs d'emploi • Met en œuvre les dernières recommandations des comités de suivi des trois Conventions internationales ci-dessus citées <p>Acteurs non étatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participent à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des politiques pros pauvres • • Autres partenaires multi et bilatéraux • Fournissent l'assistance 	3 519 368 USD
<p>Extrant 1.1 Des réseaux de producteurs sont mis en place et opérationnels notamment dans les filières du riz et du mil.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de chaînes de valeurs renforcées (riz, mil, produits laitiers et produits horticoles ...) en tenant compte des filières dominées par les 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités DHORT, DIREL, ARM, CSA, 			

Commentaire [P41]: Supprimer la suite du paragraphe

Mis en forme : Paragraphe de liste, Gauche, Droite : 0 cm, Sans numérotation ni puces, Taquets de tabulation : Pas à 0,26 cm + 4,48 cm

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Supprimé: ¶

Mis en forme : Police : Non Gras, Couleur de police : Rouge

Effets	Indicateurs	Moyen de vérification	hypothèses / Risques	Rôles des Partenaires	Ressources indicatives
	hommes et par les femmes -Nombre d'acteurs et d'actrices dont les chaînes de valeur sont renforcées			technique et programmatische et financière	
Extrant 1.2 La capacité des structures publiques en matière d'offre de service énergétique alternative et renouvelable est améliorée	Proportion de structures publiques ciblée disposant des capacités pour l'offre de service énergétique. Baseline à déterminer Cible : Au moins 20% baseline	<ul style="list-style-type: none"> Rapports des activités de : ASER, ANSD, DPEE, DPME Rapports de Programmes 			
Extrant 1.3 Les structures en charge de la microfinance ont les capacités pour définir et mettre en œuvre des systèmes de financement adaptés au niveau local	- Proportion de structures de Microfinances ciblées qui sont capacités en financement adapté.	<ul style="list-style-type: none"> Direction de la Réglementation (MEF), SFD, CNCAS, FNPJ, la BRS, la DPEM Union des CCIAD, FPE, Union des chambres de métiers Rapports de Programmes 			
Extrant 1.4 Les mécanismes pour le développement des MPE/PME sont augmentées et renforcées <i>Extrant proposé 1: les ménages pauvres développent leur potentiel productif dans les chaînes de valeur.</i> <i>Extrant proposé 2: les mécanismes de création d'emplois et d'insertion des jeunes sont mis en place et rendus fonctionnels au profit des femmes et des jeunes.</i>	- % de mécanismes mis en place fonctionnel - Baseline : 0 - Cible au moins 50% <i>-Nbre de projets productifs des unités familiales développé</i> <i>-nbre de projets productifs développés par les femmes chefs de ménagef</i> <i>-nbre d'emplois créés pour les jeunes filles/garçons</i> <i>-nbre d'emplois créés pour les femmes</i>	Rapports des activités de : DPME, SCA, APIX, DPEE, BIT, BNSTP, Bureau de Mise en à Niveau, ADEPME, UCCIAD, UCM			
Axe stratégique d'intervention : Création d'opportunités pour le développement économique du monde rural					
OMDs : OMD 1, 3, 4, et 5					
Conventions internationales : Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ; La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ; La Convention relative aux droits de l'enfant					
Effet 2 D'ici 2016, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, des populations (hommes et femmes) est améliorée de façon durable	- -Taux de prévalence de l'insécurité alimentaire pour les hommes et pour les femmes - -taux de prévalence de l'insuffisance pondérale (H/F) - Base : 17,8% ; Cible : 10%	Enquêtes - -Analyse globale de la vulnérabilité de la sécurité alimentaire et nutritionnelle(AGVSAN) - -Enquête démographique et	Hypothèses • Conformité aux normes environnementales, alimentaires et nutritionnelles	Gouvernement du Sénégal • Définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de sécurité alimentaire et	52 980 175 USD

Mis en forme : Non Surlignage

Mis en forme : Non Surlignage

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Effets	Indicateurs	Moyen de vérification	hypothèses / Risques	Rôles des Partenaires	Ressources indicatives
Agences SNU Contributives FAO, PAM, FIDA, BIT, FAO, UNFPA, UNICEF, OMS	(AGVSAN 2010) - -taux de prévalence de la malnutrition aigue (H/F) - Baseline 9,8 % ; Cible : 5% - -taux de prévalence de la malnutrition chronique (H/F) - Base : 20,2% ; Cible 10% - -proportion de femme ayant un IMC <18,5 ou périmètre bracial <22,5 - Baseline (MUAC) 7,7% ; Cible : 5%	de santé(EDS), CSE, Enquête SAP, SMART - -Direction Environnement, CEPS/Min Environnement, DPV	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise des prix • Prise en compte de l'impact environnemental <p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de ressources (humaines, matérielles et financières) • Crises économiques et sociales • Changement climatique, Catastrophes naturelles • Non prise en charge des conditions de travail en zone rurale 	<p>nutritionnelle agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforce les capacités d'accès des producteurs ruraux aux intrants, aux équipements et aux crédits • Mobilise les financements • Met en œuvre la politique de développement de la nutrition • Met en œuvre les dernières recommandations des comités de suivi des trois Conventions internationales ci-dessus citées <p>Acteurs non étatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participent à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la politique de diversification agricole • Contribuent à l'effort de formation et de sensibilisation pour la valorisation des potentialités de production pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle • Autres partenaires multi et bilatéraux • Apporte un appui technique, programmatique et financière 	
Extrant 2.1 Les mécanismes pour le développement des capacités productives du monde rural (hommes et femmes) sont renforcés	-Volume de Production (H/F) -Superficie emblavée (H/F) -Rendement/T à l'ha (H/F) -Niveau d'accessibilité des populations rurales (F&H) aux intrants, crédits, équipements et terres	Statistiques du Ministère de l'Agriculture (DAPS), Direction Horticulture, CEPOD, SCA, PAM, ANA, DPV, Direction eaux et forêts, DPE, TAPA			
Extrant 2.2 Les capacités des différentes parties prenantes impliquées dans la diversification agricole sont renforcées	Type et matière de la diversification agricole Baseline : A déterminer Cible : au moins 3 nouveaux produits	Annuaire des statistiques du Ministère de l'Agriculture (DAPS Direction Horticulture)			
Extrant 2.3 Les structures nationales et locales clés ont les capacités pour passer à l'échelle l'initiative des banques communautaires des produits agricoles	Evolution des prix au producteur et au consommateur Nombre. d'unités Banques céréalières villageois opérationnelles (cible à 2016- 400)	Indices des prix (ANSD, CSA, ARM, CEPOD, SCA, TAPA, CNSA) Rapport d'évaluations			
Extrant 2.4 Les mécanismes sont mis en place pour désenclaver les zones de production	Pourcentage de la pop rurale vivant à moins de 2km d'une route praticable en toute saison Nombre de Km de pistes créées/réhabilitées Cible à 2016 : 30km créées et 20 km réhabilitées	Ministère Agriculture PDMAS, MA, ANAT, BM Enquête dans les zones d'intervention			
Extrant 2.5 Les capacités des populations (H/F) pour accéder à une consommation	Score de consommation alimentaire (H/F) Score de Consommation	Enquêtes Système d'Alerte Précoce (SAP /CNSA), AGVSAN, OMS			

Mis en forme : Non Surlignage

Effets	Indicateurs	Moyen de vérification	hypothèses / Risques	Rôles des Partenaires	Ressources indicatives
	<ul style="list-style-type: none"> - % d'apprenants des CAF ayant acquis les compétences requises (lire, écrire, calcul, AGR) - Nombre d'apprenants bénéficiaires des UMF certifiés 				
Axe stratégique d'intervention : Amélioration de l'accès équitable des populations aux droits et services sociaux de base, protection sociale et développement durable (Axe 2 du DPES : Accès aux services sociaux, Protection sociale et Développement durable).					
OMD : 1,2,3,4,6 et 8					
Conventions internationales : Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ; La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ; La Convention relative aux droits de l'enfant					
Effet 4 D'ici 2016, dans les zones d'intervention du SNU, les mères et les enfants, particulièrement les plus vulnérables, bénéficient d'un paquet complet d'interventions de santé de qualité Agences SNU contributives : OMS, UNICEF, UNFPA, PAM, UNDP, FAO BM, ONU-HABITAT, ONUDC	<ul style="list-style-type: none"> - % d'enfants 0-5 ans présentant une insuffisance pondérale - Base : 17% - Cible : 10% - Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement urbain/rural (H/F) - Cible : Urbain : 78% ; Rural : 64% - Base: National : 46,1%, (Urbain : 63% ; Rural : 29,6%) - Proportion de la population ayant accès à l'eau potable urbain/rural - Cible : Urbain : 100%;Rural : 82% - Base : 69,1% (Urbain : 98% ; Rural : 77,5%) - Taux de mortalité maternelle - Base : 401 pour 100 000 - Cible : 127 pour 2015 - Taux de mortalité infantile - Base : 85 pour mille - Cible : 41 pour mille pour 2015 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport/Revue d'activités des différentes structures partenaires (Gouvernement, Agences SNU, Acteurs non-étatiques) • Enquête SAP/ couverture EDS/MICS • Annuaire statistique 	Risques : <ul style="list-style-type: none"> • Climat social, instabilité institutionnelle (changement d'orientation), • Détournement des objectifs (ciblage des groupes vulnérables/équité) • Insuffisante mobilisation des ressources par le SNU • Barrières financière à l'accès • Insuffisance de ressources humaines • Insuffisance d'engagement politique • Faible culture de suivi et de rapportage Hypothèses : <ul style="list-style-type: none"> • Ressources humaines en quantité/qualité, • Niveau satisfaisant d'allocation et répartition des ressources (engagements internationaux), • Infrastructures/ 	Gouvernement du Sénégal : <ul style="list-style-type: none"> • Assure le leadership de la planification stratégique, des programmes de renforcement des services sociaux et de développement durable y compris la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation • Coordonne l'ensemble des interventions des partenaires • Coordonne la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la feuille de route d'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale • Mobilise les ressources et alloue des ressources à la SMI • Assure un accès équitable aux services de SMNI de qualité, à l'hygiène et à l'assainissement de base • Met en œuvre les dernières 	30 931 679 USD
Extrant 4.1 Les services sanitaires à tous les niveaux ont les capacités pour formuler, mettre en œuvre, suivre et évaluer les politiques et programmes basés sur l'évidence (données probantes) et les principes de planification	<ul style="list-style-type: none"> - % des agents clés de santé (H/F) formé la planification stratégique de la santé axée sur les résultats et sensibles au genre et aux droits humains - Base - Cible : au moins 50% - % de formations sanitaires ayant produit des rapports 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités du ministère de la Santé et Rapport d'activités des Agences du SNU • Rapports de revues conjointes annuelles • Annuaire statistiques 			

Effets	Indicateurs	Moyen de vérification	hypothèses / Risques	Rôles des Partenaires	Ressources indicatives
	d'informations sanitaires de qualité et dans les délais - Base : Cible : au moins 70% des formations sanitaires appuyées		équipements/ maintenance, • Attitudes des communautés, • Leadership fort et effectif, • Motivation des ressources humaines • Les femmes et les enfants vulnérables sont bien ciblés et participent aux activités de renforcement nutritionnel • Engagement politique effectif • Existence de structures non étatiques qui s'investissent effectivement dans l'hygiène et l'assainissement	recommandations des comités de suivi des trois Conventions internationales ci-dessus citées Acteurs non étatiques (y compris les communautés à la base) : • Participent aux processus de planification stratégique • Appuient le gouvernement dans la mobilisation de ressources et le ciblage des femmes et des enfants vulnérables • Assurent le plaidoyer pour une couverture adéquate en infrastructure sanitaires • Sensibilisent pour la disponibilité des services de SMNI de qualité • • Autres partenaires multi et bi • facilitent le dialogue de politique et le plaidoyer pour la mise en œuvre effective des engagements internationaux • Fournissent l'assistance technique, programmatique et financière	
Extrant 4.2 Des services de nutrition sont opérationnels dans les zones d'intervention du SNU au bénéfice des femmes et des enfants vulnérables	- % d'enfants de 0-5 ans ayant bénéficié de services de nutrition communautaire au moins une fois par an Cible : 80% ; Base : ND - % de femmes enceintes et allaitantes ayant bénéficié de services de nutrition communautaire au moins une fois par an - Cible : 80% ; Base : ND	• Rapports du ministère de la santé • Rapport des programmes de nutrition • Rapports d'activité des Agences du SNU • EDS/MICS			
Extrant 4.3 Les mères et les enfants, particulièrement les plus vulnérables, bénéficient d'un paquet complet d'intervention SMNI à tous les niveaux du système de santé	- % des structures de santé offre le paquet complet d'interventions - Cible : 75% ; Base : 50% - % couverture PF Cible : ...% ; Base : ...%	• Rapports du ministère de la santé Annuaire statistique Santé • Cartes sanitaires • Rapports des Agences du SNU • Rapport de revue annuelle conjointe • EDS/MICS			
Extrant 4.4 Les services de prévention, de traitement et de soins en matière de VIH, Palu, TB sont accessibles aux groupes cibles dans les zones SNU	- % de femmes enceintes ayant bénéficié du dépistage du VIH lors des CPN Cible : 80% ; Base : 41% - % de femmes enceintes séropositives ayant bénéficié de prophylaxie ARV Cible : 80% ; Base : 36% - % d'enfants nés de mères séropositives ayant bénéficié d'un diagnostic précoce Cible : 60% ; Baseline : 30% - % de PPS offre des services de prévention et de traitement du paludisme Cible : 100% ; Base : 90%	• Rapports du ministère de la santé et de la prévention et des autres secteurs • Rapports CNLS, Programme Palu • Annuaire statistique Santé • Rapports des Agences du SNU • Rapports ONUSIDA • Rapport de revue annuelle conjointe • EDS/MICS • Enquête CAP			

Effets	Indicateurs	Moyen de vérification	hypothèses / Risques	Rôles des Partenaires	Ressources indicatives
	<ul style="list-style-type: none"> - % des usagers de drogue par injection couverts par les interventions IEC Cible 80 % ; Base : ND - Nombre et % usagers de drogue par injection ayant bénéficié des services de conseil et dépistage volontaire Cible : au moins 50 % ; Base : ND - % de prisonniers TB+ ayant bénéficié des services de conseil et dépistage volontaire VIH Cible 80 % ; Base : ND 				
<p>Extrant 4.5. D'ici 2016, les communautés, particulièrement les plus vulnérables, sont davantage mobilisées pour l'amélioration la prévention des maladies et l'utilisation des services SMNI disponibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - % de communautés disposant de badjanou gokh <ul style="list-style-type: none"> - % de cases de santé mettant en oeuvre la PCIME communautaire Baseline : 45% Cible : 70% - % de communautés/villages disposant de services à base communautaire de santé de la reproduction - % de ménages appliquant les pratiques familiales essentielles (Allaitement maternel exclusif, lavage des mains au savon, utilisation MILDA, Prise en charge de la diarrhée par SRO/Zn) Baseline ND Cible : 50% 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports du ministère de la santé Annuaire statistique Santé • Cartes sanitaires • Rapports des Agences du SNU • Rapport de revue annuelle conjointe EDS/MICS 			
<p>Extrant 4.6 Des dispositifs d'hygiène et d'assainissement adaptés aux besoins des communautés sont mis en place et utilisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - % de la population ayant accès à un système d'assainissement amélioré - % de la population ayant accès à une source d'eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports ministères de l'hydraulique, de la santé, ... • Rapports agences SNU • EDS/MICS 			

Mis en forme : Non Surlignage

Effets	Indicateurs	Moyen de vérification	hypothèses / Risques	Rôles des Partenaires	Ressources indicatives
Axe stratégique d'intervention : Amélioration de l'accès équitable des populations aux droits et services sociaux de base, protection sociale et développement durable (Axe 2 du DPES : Accès aux services sociaux, Protection sociale et Développement durable).					
OMD : 1,2,3,4,6 et 8					
Conventions internationales : Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ; La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ; La Convention relative aux droits de l'enfant					
Effet 5 D'ici 2016, les groupes vulnérables bénéficient d'un système de protection sociale adéquat Agences BIT, PAM, UNICEF, BM, PNUD, OIM, HCR, FNUAP, ONUDC, OMS	- % de la population couverte par un instrument de protection sociale (H/F) - Base : 20% - Cible : 50% -	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour du budget social Existence d'un système national de ciblage des plus vulnérables Ligne de base : pas de système Cible : système mis en place 	Hypothèse Un bon système de collecte des cotisations/impôts et de redistribution / ciblage pour les plus vulnérables Risque Evasion sociale/fiscale	Gouvernement du Sénégal : <ul style="list-style-type: none"> Assure le leadership de la planification stratégique, des programmes de protection sociale Coordonne l'ensemble des interventions des partenaires Garantie la prise en charge effective des groupes vulnérables dans les différents programmes de protection sociale Mobilise les ressources et alloue des ressources à la protection spécifique des groupes vulnérables Met en œuvre les dernières recommandations des comités de suivi des trois Conventions internationales ci-dessus citées Acteurs non étatiques (y	254 000 USD
Extrant 5.1 Des instruments de filets sociaux de sécurité ciblant les groupes vulnérables sont mis en place (Transferts sociaux, gratuité, minimum vieillesse, assistance alimentaire, etc.) Extrant proposé 1 : l'accès des ménages pauvres aux actifs économiques et aux opportunités d'emplois et de revenus est amélioré Extrant proposé 2 : l'accès des groupes vulnérables et des ménages pauvres aux services sociaux de base est amélioré	- Existence d'un registre unique et unifié des groupes vulnérables - Nbre de projets de filets sociaux par type ³ - Base : 2 (existence NETS, bons alimentaires) ; Cible : au moins 4 - Nbre de bénéficiaires de filets sociaux par type - Base : 50 000 mères (NETS), 16 507 ménages (Cash Voucher) ; Cible : 100 000 mères, 30 000 ménages - Existence d'un dispositif institutionnel communautaire de prise en charge des groupes vulnérables et aux ménages pauvres (indicateur extrant proposé 1) - Nombre de projets économiques dans les chaînes de valeur des	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'activités Données de routine Rapport d'activités Données de routine Document de politique 			

Mis en forme : Police :Non Gras

Mis en forme : Couleur de police : Automatique

Mis en forme : Police :Non Gras, Non Surlignage

Mis en forme : Police :Non Gras, Non Surlignage

Mis en forme : Police :Non Gras, Non Surlignage

Mis en forme : Police :Non Gras, Couleur de police : Rouge

³ Transferts sociaux, bons alimentaires, minimum vieillesse, cantines scolaires

Effets	Indicateurs	Moyen de vérification	hypothèses / Risques	Rôles des Partenaires	Ressources indicatives
	<p>filières porteuses développées des groupes vulnérables et des ménages pauvres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nbre d'infrastructures de soutien à l'économie locale au profit des ménages pauvres (indicateur de extrant proposé1) - Nbre d'infrastructures et services sociaux de base dans les domaines de l'éducation, santé, eau, assainissement, himo (socle social de base) réalisés au profit des groupes vulnérables et des ménages pauvres - nbre de personnes vulnérables sensibilisées et formées dans les domaines ciblés. 			<p>compris les communautés à la base) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participent aux processus de planification stratégique pour la protection des groupes vulnérables • Appuient le gouvernement dans la mobilisation de ressources et le ciblage des femmes et des enfants vulnérables • Assurent le plaidoyer pour une prise en charge efficace des groupes vulnérables • Sensibilisent les groupes vulnérables sur leurs droits <p>Autres partenaires multi et bi</p> <ul style="list-style-type: none"> • facilitent le dialogue de politique et le plaidoyer pour la mise en œuvre effective des engagements internationaux en ce qui concerne les groupes vulnérables (enfants, handicapés, femmes, etc.) • Fournissent l'assistance technique, programmatique et financière 	
<p>Extrant 5.2 Les instruments, mécanismes et dispositifs permettant l'extension des domaines de couverture de la sécurité sociale aux travailleurs atypiques hommes et femmes et du secteur informel sont renforcés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bénéficiaires (H/F) couverts total et par branche pour les travailleurs du secteur informel (H/F) Base : ND ; Cible : ND - Nombre de mutuelles sociales et autres dispositifs Base : 127 mutuelles de santé en 2007 (estimation ministère Santé) ; Cible : à déterminer - Existence d'un cadre juridique réformé Base : cadre juridique non réformé ; Cible : disponibilité d'un cadre juridique réformé 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'activités • Données de routine 			
<p>Extrant 5.3 Les capacités des groupes vulnérables pour adhérer/accéder aux mutuelles de santé sont accrues</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nbre de personnes vulnérables bénéficiant d'une mutuelle de santé (H/F) Base : ND ; Cible : ND - % du budget du MSP consacré au fonds de solidarité Base : ND ; Cible : ND 	Comptes nationaux de santé			

Mis en forme : Non Surlignage

Commentaire [P43]: Le PNUD est présent à travers le Prodes

Mis en forme : Couleur de police : Rouge

Effets	Indicateurs	Moyen de vérification	hypothèses / Risques	Rôles des Partenaires	Ressources indicatives
Extrant 5.4 : Les dispositifs d'accompagnement des groupes vulnérables pour une réinsertion professionnelle de qualité et un accès à l'emploi décent sont renforcés	<ul style="list-style-type: none"> - Nbre de mécanismes en place pour accompagner la création d'emplois Base : ND ; Cible : ND - Nbre de structures opérationnelles accompagnant les jeunes filles et garçons et femmes dans la recherche d'emploi Base : 4 ; Cible : ND - Nbre de structures accompagnant les travailleurs pour la défense de leurs droits dans le monde travail Base : ND ; Cible ND - Nombre de structures opérationnelles accompagnant les jeunes usagers de drogue, notamment par injection, dans la réinsertion socio-professionnelle Base : ND ; Cible ND 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'activités • Données de routine • Rapport d'activités • Données de routine 			
<p>Axe stratégique d'intervention : Amélioration de l'accès équitable des populations aux droits et services sociaux de base, protection sociale et développement durable (Axe 2 du DPES : Accès aux services sociaux, Protection sociale et Développement durable).</p> <p>OMD : 1,2,3,4,6 et 8</p> <p>Conventions internationales : Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ; La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ; La Convention relative aux droits de l'enfant</p>					
<p>Effet 6 D'ici 2016, les groupes vulnérables (jeunes filles, garçons et femmes) bénéficient d'une protection adéquate contre les violences, abus et exploitation Agences contributives</p> <p>PAM, BIT, UNICEF, HCR, UNFPA, OHCHR, OMS, OIM, ONU Femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de femmes prises en charge dans une structure d'accueil fonctionnelle Base : ND ; Cible : ND - Nombre d'enfants pris en charge dans une structure d'accueil fonctionnelle Base : ND ; Cible : ND - Niveau de connaissance des mesures de protection par les groupes vulnérables (H/F) 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'activités • Données de routine • Document de politique 	<p>Hypothèse : Changement de comportement et engagement de tous les acteurs</p> <p>Risque : Résistances socioculturelles aux changements</p>	<p>Gouvernement du Sénégal :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordonne l'ensemble des interventions des partenaires • Garantie la protection effective des groupes vulnérables contre les abus • Mobilise les ressources et alloue des ressources à la protection spécifique des groupes vulnérables • Met en œuvre les dernières recommandations des comités de suivi des trois Conventions internationales 	2 313 000 USD
Extrant 6.1 Les groupes vulnérables (filles, garçons, femmes) ont les capacités pour accéder à des services de protection spécifiques de qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Nbre de structures de prise en charge des victimes fonctionnelles Base : ND ; Cible : ND - Nombre de (filles, garçons, femmes) bénéficiaires des services 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'activités • Données de routine • Rapport d'activités • Données de routine 			

Commentaire [P44]: Le Pnud est présent à travers le Prodes dans l'appui aux handicapés et aux PVIH

Effets	Indicateurs	Moyen de vérification	hypothèses / Risques	Rôles des Partenaires	Ressources indicatives
	Base : ND ; Cible : ND				
Extrant 6.2 Les mécanismes sont mis en place pour le renforcement du cadre institutionnel et légal de protection des groupes vulnérables	- Existence de politique de protection Base : politique inexistante Cible : Politique mise en place - Existence de mécanismes fonctionnels de coordination Base : mécanisme inexistant Cible : mécanismes en place	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'activités • Données de routine • Documents de politique 		ci-dessus citées Acteurs non étatiques (y compris les communautés à la base) : <ul style="list-style-type: none"> • Participent aux processus de planification stratégique pour la protection des groupes vulnérables • Appuient le gouvernement dans la mobilisation de ressources et le ciblage des femmes et des enfants vulnérables Autres partenaires multi et bi <ul style="list-style-type: none"> • *Fournissent l'assistance technique, programmatique et financière 	
Extrant 6-3 : Les capacités des OCB sont renforcées pour la veille et l'alerte contre les violences, abus et exploitations	- Nbre de cas de violences, d'abus et d'exploitation référés par les OCB Base : ND ; Cible : ND	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'activités • Données de routine 			
Axe stratégique d'intervention : Amélioration de l'accès équitable des populations aux droits et services sociaux de base, protection sociale et développement durable (Axe 2 du DPES : Accès aux services sociaux, Protection sociale et Développement durable).					
OMD : 1,2,3,4,6 et 8					
Conventions internationales : Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ; La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ; La Convention relative aux droits de l'enfant ; le Protocole de Kyoto sur les changements climatiques					
Effet 7 D'ici 2016, les initiatives d'adaptation aux changements climatiques favorisent un accès adéquat des personnes affectées aux services sociaux de base et le développement de moyens d'existence durable Agences contributives PNUD, ONUDI, ONU-HABITAT, PAM, BIT, UNICEF, HCR, FNUAP, OMS	- Montant des ressources allouées aux actions liées à l'adaptation aux Changements Climatiques en tenant compte des domaines d'intervention H/F base : ND ; Cible : Accroître de 20% les ressources par an - Réduction de la vulnérabilité aux CC des zones affectées Base : Tous les sites sont vulnérables Cible : Réduction de la vulnérabilité dans trois sites	<ul style="list-style-type: none"> • Loi de finances • Rapport des projets et programmes • Rapport d'exécution technique et financier du Ministère • Rapport de Suivi des projets • Rapport technique et enquêtes sur les sites 	Hypothèse : Engagement des autorités et des PTF à accroître les ressources allouées aux initiatives d'adaptation aux Changements Climatiques Le Gouvernement ne met pas à la disposition du système d'alerte précoce les budgets nécessaires à son fonctionnement et à la collecte des données.	Etat : <ul style="list-style-type: none"> • Définition de la politique et des orientations • -Mobilisation des ressources financières • - Etat : contrôle de cohérence des outils de planification • CL : • Prise en compte des initiatives d'adaptation 	10 370 519 USD

Effets	Indicateurs	Moyen de vérification	hypothèses / Risques	Rôles des Partenaires	Ressources indicatives
	<p>- Nbre des femmes formées et qui s'impliquent activement dans la gestion des initiatives de cc et/ou qui bénéficient de ces ICC</p>		<p>Risque : Coupes budgétaires Crise financière internationale</p>	<p>aux cc au niveau local • -Allocations de ressources locales</p> <p>PTF : Mobilisation des ressources et appui technique</p>	
<p>Extrant 7.1 Les mécanismes sont mis en place pour renforcer l'application effective des outils de planification locale intégrant l'adaptation aux CC définis sont appliqués</p>	<p>- Existence d'outils de planification mis en œuvre Base : Les outils de planif locale n'intègrent pas l'ACC Cible : les principaux outils de planif intègrent les CC</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Document de planification • Budget des Collectivités locales • Rapports techniques et financiers 			
<p>Extrant 7.2 Un portefeuille de projets communautaires défini et mis en œuvre pour la préservation de la biodiversité et la lutte contre la désertification</p>	<p>- Nbre de projets élaborés et mis en œuvre selon les besoins spécifiques H/F Base : insuffisance de projets communautaires Cible : au moins 5 nouveaux projets communautaires - Ratio entre reboisements et déboisement Base : 0,78 en 2009 Cible : au moins égale à un. - Superficie des terres dégradées restaurées Base : Moins de 20% protégés Cible : Au moins 30% des terres restaurées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Descriptif des projets • Ressources allouées • Rapports de performance • Rapport de performance du Ministère de l'environnement : DEFCCS • Rapport d'inventaire de la DPN • Rapport des projets • Rapport de performance des projets • Rapport des projets et du Ministère des écovillages • Enquêtes 			
<p>Extrant 7.3 Des sites vulnérables pilotes protégés contre l'érosion côtière</p>	<p>- Nbre de km de côte protégé Base : 3 Km Cible : Au moins 10 Kms - Nbre de sites vulnérables protégés selon les secteurs d'intervention H/F Base : 4 sites partiellement protégés Cible : accroître le nombre de sites à 6 - Nombre de villes (Initiative ONU-Habitat Adaptation aux changements climatiques) Base : 1 ville ; Cible : 4 villes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de performance du MEPN, rapports des projets • Rapport d'études et de suivi sur les zones vulnérables • Enquêtes et études sociodémographiques • Rapport de projets 			

Effets	Indicateurs	Moyen de vérification	hypothèses / Risques	Rôles des Partenaires	Ressources indicatives
Extrant 7.4 Les mécanismes sont mis en place pour réduire l'impact des changements climatiques et de l'environnement sur les activités économiques	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de plans de gestion environnementale (PGE) suivi annuellement - B : 30% ; Cible : 70% - Niveau de connaissance du contenu des plans par les populations 	Rapports de performance du Ministère de l'Environnement (DECC)			
Extrant 7.5 Des systèmes nationaux d'alerte précoce renseignent sur les risques de catastrophes sont opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de mécanismes de prévention et de gestion des catastrophes. - Les 14 Comités Régionaux et les 45 Comités Départementaux du SAP qui incluent les femmes fonctionnels <p>Des bases de données sur les catastrophes potentielles sont régulièrement mises à jour.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bulletins périodiques du système d'alerte précoce ; • Rapport enquêtes ponctuelles du système d'alerte précoce. 			
Extrant 7.6 Les structures nationales sont capables de répondre efficacement aux besoins des populations affectées	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de prise en charge des personnes affectées - Niveau de satisfaction des personnes affectées effectivement pris en charge 	* Rapports d'enquêtes sur la prise en charge des populations affectées			
Axe stratégique d'intervention : renforcement de la gouvernance au niveau central et local en appui au développement humain durable					
(Axe stratégique 3 du DPES : Gouvernance					
OMDs : (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8)					
Conventions internationales : Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ; le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ; la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes ; la Convention relative aux droits de l'enfant et son Protocole facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants ; la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ; la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et son Protocole facultatif					
Effet 8 D'ici 2016, les institutions nationales (centrales, territoriales et locales) ont les capacités pour promouvoir la gouvernance des politiques et programmes de développement humain d'une manière participative, transparente, équitable et en conformité des engagements nationaux	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de progression vers l'atteinte des OMD - Existence d'un document de stratégie national d'accélération des OMD validé et mis en œuvre - % de plans, programmes, stratégies nationales et locales «élaborés, mis en œuvre et suivis de manière participative - % de secteurs disposant de 	Rapport annuels de suivi des OMD	<p>Hypothèse 1 : L'engagement du Gouvernement et la volonté politique pour l'atteinte des OMD sont soutenus</p> <p>Hypothèse 2 : Un contexte politique et social favorable et les ressources nécessaires pour</p>	Gouvernement du Sénégal <ul style="list-style-type: none"> • Formule, assure le pilotage, la mise en œuvre et le suivi - évaluation de la stratégie d'accélération de l'atteinte des OMD • Assure l'harmonisation 	14 654 000 USD

Effets	Indicateurs	Moyen de vérification	hypothèses / Risques	Rôles des Partenaires	Ressources indicatives
Agences : PNUD, UNICEF, FENU, OIM, UNFPA, BIT, FAO, UNHCR, OHCHR, UNESCO, ONU-Femme, CINU, FIDA, OMS, UNOPS, ONUDC, ONUDI, ONUSIDA, PAM, OCHA, PNUE, ONU-HABITAT, OMS	politiques, plans et stratégies de développement intégrant les 5 principes de programmation.		l'atteinte des OMD sont en place	et la prise en compte des engagements internationaux dans ses lois et documents de politiques	
Extrant 8.1 Les capacités des institutions su système statistique national pour produire, analyser et diffuser des données désagrégées de qualité pour la planification du développement sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'exécution du Schéma Directeur de la Statistique - Régularité des recensements et enquêtes (RGPH, EDS, ESAM, ESP) et disponibilité des résultats de qualité - Pourcentage des utilisateurs potentiels ayant reçu et utilisé les informations statistiques et démographiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'exécution du Schéma Directeur de la Statistique • Rapports recensements et enquêtes d'envergure nationale • Etude sur le niveau d'utilisation des variables statistiques et démographiques dans les politiques publiques 	<p>Hypothèse 3 : Les mécanismes d'information et de communication concernant les OMD sont accessibles et disponibles</p> <p>Hypothèse 4 : Il existe des cadres de concertation fonctionnels pour un dialogue inclusif</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilise les ressources • Accroît les ressources des collectivités locales pour ma mise en œuvre accélérée des OMD <p>Les ANE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuent à la formulation, la mise en œuvre et au suivi de la stratégie accélérée de mise en œuvre des OMD 	
Extrant 8.2 Les capacités de l'administration publique en matière de formulation, mise en œuvre, suivi et évaluation des politiques publiques sensibles au genre sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> - Structures de planification opérationnelles. - Pourcentage des agents (H/F) des cellules de planification et du suivi et d'évaluation ayant reçu une formation en planification et suivi-évaluation qui tienne compte de la dimension genre - % des usagers satisfaits de la qualité du service public. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport CDSMT et/ou rapports de performance • Rapport des sessions des formations organisées • Rapports de suivi • Rapports d'enquête • Enquêtes de satisfaction des usagers des services publics 	<p>Hypothèse 5: Environnement politique réceptif à l'institutionnalisation du genre</p> <p>Hypothèse 6 : Présence de la capacité d'analyse et d'intégration de la dynamique de population</p> <p>Hypothèse 7 : Existence d'outils et méthodologie d'intégration du genre et des questions de population</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participent à la mobilisation des ressources • Facilite la participation et la promotion du dialogue social • S'impliquent dans le suivi de la Déclaration de Paris 	
Extrant 8.3 Le leadership du gouvernement dans la coordination des partenaires techniques et financiers en vue d'une optimisation et mobilisation des ressources est renforcé	<ul style="list-style-type: none"> - Degré de prise en compte de la Déclaration de Paris dans les politiques nationales - Taux d'absorption des ressources extérieures mobilisées - Prise en compte des recommandations faites dans les rencontres avec les PTF 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports de suivi des principes de la Déclaration de Paris • Rapports sur l'absorption des ressources extérieures au niveau national • Rapports de suivi et compte rendus des rencontres 	<p>Risques : Insuffisance des ressources</p>	<p>Les partenaires bilatéraux et multilatéraux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apporte un appui financier, technique (Renforcement des capacités/ Conseil) et programmatique 	
Extrant 8.4 Les lois et politiques nationales prennent en charge les recommandations relatives aux	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'harmonisation des conventions et recommandations internationales avec la législation nationale⁴ 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports périodiques aux organes de Traités • Examen périodique universel • Rapport de revue de DPES 			

Commentaire [P45]: Le Pnud est présent à travers le Prodes dans l'appui à l'OPCV et son système de suivi et d'information sur la Pauvreté et la Protection sociale

Commentaire [P46]: A travers le Prodes, le PNUD contribue au renforcement des capacités des partenaires institutionnels au niveau national et local en matière d'équité et d'égalité de genre.

⁴ Notamment dans les domaines de l'égalité de genre, migration, droits humains et environnement /changement climatique

Effets	Indicateurs	Moyen de vérification	hypothèses / Risques	Rôles des Partenaires	Ressources indicatives
engagements internationaux	- Niveau de prise en compte des conventions et recommandations internationales dans les politiques nationales	<ul style="list-style-type: none"> • Textes de lois 			
Extrant 8.5 Les capacités des services d'application de la loi sont renforcées pour une lutte efficace contre les trafics illicites et la criminalité transfrontalier en conformité avec les conventions internationale pertinentes	<ul style="list-style-type: none"> • Le code pénal et code de procédure pénale est en conformité avec les conventions inter nationale et régional auxquels le Sénégal a ratifié • Une meilleure maitrise de l'administration judiciaire des normes internationales • Une meilleure gestion de l'administration pénitentiaire par le réduction de nombre de détenus • Nombre de personnels formés aux techniques de base et spécialisées • Amélioration des résultats opérationnels des agences concernées 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport périodique de l'administration de la justice et des services de sécurité 		Gouvernement du Sénégal <ul style="list-style-type: none"> • Domestication des conventions internationales en matière de lutte contre la criminalité • Assure disponibilité des ressources humaine dans les services appropriés de répression 	
Extrant 8.6 Les capacités pour la mise en œuvre du schéma directeur de la reforme de l'Etat sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'exécution du plan d'action 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel de mise en œuvre du plan d'action 			
Extrant 8.7 Les capacités techniques et financières des collectivités locales notamment pour l'atteinte des OMD sont renforcées.	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de progression des ressources financières • Niveau de progression vers l'atteinte des OMD au niveau des régions 	<ul style="list-style-type: none"> • Comptes administratifs des collectivités locales • Rapport annuel des gouverneurs des régions sur la progression vers l'atteinte des OMD 			
Extrant 8.8 Les capacités techniques des structures d'appui aux collectivités locales sont renforcées.	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion des Conventions type signées entre les services de l'état et les collectivités locales • Niveau de satisfaction des collectivités locales par rapport aux services offerts 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de la DAGAT sur l'utilisation des services techniques • Enquêtes menés auprès de collectivités locales 			
Extrant 8.9 : Les capacités de création d'opportunités économiques pour le développement local sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> • Taux des investissements dans les budgets des collectivités locales • Volume de l'investissement privé dans les régions • Nombre des emplois directs et indirects créés 	<ul style="list-style-type: none"> • Comptes administratifs des collectivités locales • Données des chambres de commerce /APIX/ANSD • Rapports des services de l'emploi des régions 			

Commentaire [P47]: Le Pnud est présent à travers le Prodes dans son programme d'insertion des jeunes issus des centres de formation et autres

Effets	Indicateurs	Moyen de vérification	hypothèses / Risques	Rôles des Partenaires	Ressources indicatives
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises créées 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport des gouverneurs des régions 			
Extrant 8.10 : Les acteurs non étatiques (ANE) sont mieux impliqués dans la mise en œuvre et suivi du Document de Politique Economique et Sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de prise en charge des suggestions / recommandations faites par les ANE • Niveau d'implication des ANE dans le suivi du DPES 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue annuelle du DPES • PV des instances de suivi DPES 			
Extrant 8.11 Les capacités des acteurs non étatiques (structures faitières, plateforme des ANE...) sont renforcées pour assurer un contrôle citoyen	<ul style="list-style-type: none"> • Nbre des structures faitières et plateformes ayant bénéficiés de renforcement des capacités sur les techniques de contrôle citoyen • Nbre de recours présentés aux services déconcentrés de l'Etat par les associations (ANE) • Volume des ressources mobilisées par la plateforme des ANE 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de la Plateforme des acteurs non étatiques (ANE) • Rapports des structures faitières • Rapports des autorités administratives • Rapport de la Plateforme des acteurs non étatiques (ANE) 			
Extrant 8.12 Les organisations d'employeurs et de travailleurs, les institutions et acteurs de promotion du dialogue social (notamment le CNDS) ont des capacités renforcées	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des comités sectoriels et de branches opérationnels • Degré de mise en œuvre de la Charte nationale de Dialogue Social du Sénégal • Proportion d'organisations d'employeurs et de travailleurs renforcés 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'activités annuel • Rapport annuel du CNDS • Plan stratégique disponibles. • Rapport de mise en œuvre de la charte du Dialogue social. • Commentaires de la Commission des Experts sur l'application des Conventions et recommandations 			
Extrant 8.13 : Les institutions nationales et la société civile à tous les niveaux sont capables de planifier et évaluer des politiques et programmes à l'attention des communautés, des groupes marginalisés et des populations migrantes y compris les budgets sur la base des analyses quantitatives et qualitatives des données socio-démographiques ventilées par sexe.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de politiques élaborées pendant le cycle du PCNUAD au niveau national et local intégrant les analyses des données socio-démographiques désagrégées. Baseline = 0 Cible = 5 • % des activités du Schéma directeur de la statistique appuyées par le PCNUAD Baseline = 0 Cible = 20% • % du Budget national annuel intégrant la budgétisation selon le genre Baseline = 0 Cible = 50% • Nombre de structures nationales 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel de la DPPDH • Rapport annuel de l'ANSD • Rapports du ministère en charge du Genre • Documents d'analyses approfondies 			